

Affaire Kamel Chikhi dit le Boucher

## Nourredine Berrachedi en détention préventive



Nourredine Berrachedi, ex-chef de sûreté de la wilaya d'Alger. © D. R.

**Selon des sources judiciaires, il est reproché à l'ex-chef de sûreté de la wilaya d'Alger d'avoir escorté à plusieurs reprises Kamel Chikhi.**

L'ex-chef de sûreté de la wilaya d'Alger, Nourredine Berrachedi, a été placé sous mandat de dépôt le 3 juin dernier, à l'issue d'une longue audition par le juge d'instruction du tribunal de Blida. Avant cette mise en détention, Berrachedi avait été placé sous contrôle judiciaire, le 23 mai dernier, pour exploitation de fonction à des fins personnelles et abus de pouvoir qui lui ont valu sa suspension de son poste début 2018. Le 4 juillet de la même année, l'ancien directeur de la Sûreté nationale, Mustapha El-Habiri, a mis fin à ses fonctions.

Ce licenciement est intervenu quelques jours seulement après le limogeage de l'ex-DGSN, Abdelghani Hamel. Certains cadres de la police avaient, à l'époque, pensé que l'ex-chef de sûreté de la wilaya d'Alger avait fait les frais de sa proximité avec le général-major Hamel. Mais selon des sources judiciaires, il est reproché à Nourredine Berrachedi d'avoir escorté à plusieurs reprises Kamel Chikhi, accusé principal dans l'affaire des 701 kg de cocaïne saisis au port d'Oran. Et ce, lors de nombreux déplacements de ce dernier à l'aéroport Houari-Boumediene, afin de lui éviter des fouilles par les agents de la Police des frontières et des douanes.

Les déboires judiciaires de l'ex-chef de la sûreté d'Alger ont commencé en octobre 2018, lorsque la chambre d'accusation près la cour d'Alger a estimé qu'il fallait le poursuivre dans l'affaire Le Boucher, par un juge d'instruction hors de la circonscription judiciaire où il exerçait ses fonctions au sein de la police nationale. Une interdiction de sortie du territoire a été émise à son encontre par la même juridiction. Le chauffeur de l'ex-DGSN, Abdelghani Hamel, est incarcéré dans le cadre de cette même affaire pour avoir également facilité les déplacements de Kamel Chikhi au niveau de l'aéroport.

Lors des auditions de fond, “Le Boucher” a minimisé le rôle du chauffeur de Hamel en soutenant qu’il ne lui avait jamais demandé gratuitement des quotas de viande pour certains responsables de la police nationale, ni qu’il le faisait passer par le salon d’honneur de l’aéroport. “Il m’évitait seulement quelquefois les longues files d’attente lors de mes déplacements à l’étranger”, a affirmé Kamel Chikhi. Dans le cadre de la même affaire Chikhi, plusieurs cadres de la Sûreté nationale en poste ou retraités ont été également instruits par la justice de ne pas quitter le territoire de leurs circonscriptions respectives pour les besoins de l’enquête.

**Nissa hammadi**